Note d'Information



Hedios Rendement est disponible du 24 mars 2009 au 15 mai 2009 * sur les contrats Hedios Vie ou Capitalisation.

Préalablement à la conclusion de toute transaction, le souscripteur souhaitant acquérir des parts de cet EMTN est invité à procéder à sa propre évaluation des risques liés à l'achat du support et à décider de l'adéquation de l'investissement à son profil de risque accepté / rentabilité attendue.

Il est aussi rappelé qu'il est recommandé de n'acquérir des parts de ce support que si le souscripteur a l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance prévue.

Caractéristiques techniques de Hedios Rendement **

Nature

EMTN (Euro Medium Term Note)

Emetteur

SG Option Europe

Garant

Société Générale

Devise

Furo

Туре

Óbligation de droit français

Code ISIN

FR0010737858

Montant de l'émission

10 000 000 euros

Prix de l'émission

99,71 % de la valeur nominale le 24 mars 2009

Valeur nominale

1.000 euros (le 15 mai 2009)

Date de constatation initiale

15 mai 2009

Date d'échéance

23 mai 2017

Durée de détention recommandée

8 ans

Indice de référence

DJ Eurostoxx 50

Cotation

Bourse de Luxembourg

Droit applicable

Droit trançais

Capital garanti

Non

Cadre de distribution

Assurance vie et capitalisation

- A compter de l'investissement et jusqu'à la date d'échéance ou de remboursement anticipé, le capital sera investi sur l'EMTN Hedios Rendement.
- A l'échéance ou à la date de remboursement anticipé, le capital détenu sur Hedios Rendement sera automatiquement et gratuitement arbitré vers le support en euros du contrat.

Je soussigné(e) _______, reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Note d'Information relative au fonds Hedios Rendement avant d'acquérir des parts de ce fonds au sein de mon contrat Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

Je reconnais également avoir choisi le fonds Hedios Rendement après évaluation des risques encourus et évaluation de mon profil d'investisseur, notamment en matière de risque accepté par rapport à la rentabilité attendue.

Je reconnais également avoir été informé(e) des conditions de performance attachées au fonds Hedios Rendement, et notamment du fait que ce fonds ne bénéficie d'aucune garantie de capital. Signature du souscripteur

précédée de la mention : « Lu et approuvé »

- * L'offre Hedios Rendement est une enveloppe limitée en montant et dans le temps. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de Hedios Rendement peut cesser à tout moment sans préavis, avant la date du 15 mai 2009.
- ** Ces caractéristiques principales ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être lues conjointement avec les conditions définitives de l'EMTN et avec le prospectus qui en détaille l'ensemble des caractéristiques. En cas d'incohérence entre ces termes et conditions indicatifs et la documentation définitive de l'EMTN, cette dernière prévaudra.



Note d'Information

- Coupons indexés : à chaque Date de Paiement des Intérêts(n), l'Emetteur paiera pour chaque coupure un Coupon(n), n allant de 1 à 8, égal à :
 - a) Si, à la Date d'Evaluation(1), Performance(1) >= -40 %,
 Coupon(1) = Valeur Nominale x 10 %. Sinon, Coupon(1) = 0.
 - -b) Si, à la Date d'Evaluation(n) (n de 2 à 8), Performance(n) >= -40 %,

Coupon(n) = Valeur Nominale x [n x 10 % -
$$\sum_{j=1}^{n-1} \frac{\text{Coupon (j)}}{\text{Valeur Nominale}}$$
]. Sinon, Coupon(n) = 0.

- Montant du remboursement final : L'Emetteur remboursera chaque obligation à la Date d'échéance (sauf si préalablement remboursée ou rachetée et annulée selon les conditions mentionnées ci-dessous) en accord avec les formules suivantes :
 - Si, à la Date d'Evaluation(8), Performance(8) >= 40 %, alors Valeur Nominale x 100 %, Sinon, Valeur Nominale x [100 % + Performance(8)].
- Autres conditions définitives: Si, à la Date d'Evaluation(n) (n de 1 à 7), Performance(n) >= 0 %, alors l'Emetteur remboursera les obligations à la Date de Remboursement Anticipé(n) selon la formule suivante:
 Pour chaque coupure: Valeur Nominale x 100 %.

Pour éviter toute confusion, si l'Emetteur rembourse les obligations, conformément à ce paragraphe, il ne sera payé aucun coupon, ni à la Date de Paiement des Intérêts(n+1), ni pendant les années suivantes.

• Date d'évaluation : 15 mai 2009

Dates d'Evaluations(n)	Date de Paiement des Intérêts(n)	Date de Remboursement Anticipé(n)
(n de 1 à 8)	(n de 1 à 8)	(n de 1 à 7)
17/05/2010 16/05/2011 15/05/2012 15/05/2013 15/05/2014 15/05/2015 17/05/2016 15/05/2017	26/05/2010 24/05/2011 24/05/2012 24/05/2013 23/05/2014 26/05/2015 25/05/2016 23/05/2017	26/05/2010 24/05/2011 24/05/2012 24/05/2013 23/05/2014 26/05/2015 25/05/2016

IMPORTANT

La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 15 mai 2009, et conservant l'instrument financier jusqu'à sa maturité effective. L'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. En effet, à la date d'échéance, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, le porteur peut subir une perte en capital, la somme des distributions annuelles éventuellement versées ne compensant pas la perte. Le porteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut varier de 1 à 8 ans. Les sommes distribuées peuvent être assimilées à des remboursements anticipés, voire partiels, du capital. L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice DJ Euro Stoxx 50, en raison du plafonnement des coupons annuels. Le versement des coupons annuels n'est pas garanti.

